

DEPARTEMENT DE L'ESSONNE
CANTON DE DOURDAN
ARRONDISSEMENT D'ETAMPES

Envoyé en préfecture le 08/04/2024

Reçu en préfecture le 08/04/2024

Publié le

ID : 091-219106622-20240404-DELIB082024-DE



EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE VILLECONIN

Séance du 04 avril 2024

N°08/2024

<u>Nombre de membres</u>	<u>Date de la convocation</u>	<u>Date d'affichage</u>
	18 mars 2024	
En exercice	13	
Présents	10	
Votants	10	
Absents	2	
Exclus	1	

L'an deux mille vingt quatre, le quatre avril, à 20 heures 30, le conseil municipal, légalement convoqué, s'est réuni en mairie, sous la présidence de Monsieur Jean-Marc FOUCHER, Maire.

Etaient présents : Frédéric REGNIER, Patricia LE COZ, Sarah INES, Gérald RANELY, Serge LASCAR, Marie-Odile SOUVETON, Aurélie MORIZE, Emmanuel SAGOT

Etaient absents excusés : Romain LE BOEDÉC donne pouvoir à Marie-Odile SOUVETON

Etaient absents : Claire FIALETOUX, Marie-Paule BERGER-CHAILLER

Secrétaire de séance : Aurélie MORIZE

APPROBATION DU COMPTE ADMINISTRATIF 2023

Monsieur le Maire présente le compte administratif de la commune.

Le conseil municipal examine le compte administratif communal 2023, qui se résume ainsi :

Fonctionnement :

Recettes : 515 120.29 €
Dépenses : 435 367.97 €
Résultats d'exercice : 79 752.32 €

Investissement:

Recettes : 134 702.43 €
Dépenses : 57 677.62 €
Résultats d'exercice : 77 024.81 €

Monsieur le Maire quitte la séance et ne prend pas part au vote.

Madame Sarah INES, 1^{ère} adjointe, prend la présidence et met au vote la délibération.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité

Approuve le compte administratif 2023.

Pour extrait conforme.

Le Maire,
Jean-Marc FOUCHER



Envoyé en préfecture le 08/04/2024

Reçu en préfecture le 08/04/2024

Publié le



ID : 091-219106622-20240404-DELIB082024-DE